

Source liée à « [La réception du roi par Nicolas Fouquet à Vaux-le-Vicomte, le 17 août 1661](#) » et publiée au sein du corpus « [Sources des fêtes et des cérémonies décorées par Charles Le Brun \(1660-1687\)](#) », que Gaëlle Lafage, docteur en histoire de l'art et lauréate d'une bourse de recherche du Centre de recherche du château de Versailles en 2014, a rassemblé pour accompagner la publication de son ouvrage « [Charles Le Brun décorateur de fêtes](#) » (Presses universitaires de Rennes, 2015).

## *Lettres des ambassadeurs vénitiens et du nonce du pape en France*

---

*Les lettres du nonce apostolique et de l'ambassadeur vénitien en France, mentionnant et décrivant les magnificences de Fouquet, soulignent l'importance de cette réception mais aussi sa réussite, puisque l'ambassadeur vénitien qui y assista témoigne de la satisfaction, au moins apparente, de tous.*

1. Lettre du nonce du Pape en France, Celio Piccolomini, Paris, Archives nationales, 129 MI 117.

Moret, 12 août 1661

[...] Si sente, che il Rè un giorno di quest'alora settimana sera andarà à Vaux villa dild.<sup>o</sup> Sourintend<sup>te</sup> dove esso preparava trattarlo con ogni magnificenza et darli varii divertim. : di fuochi artificiali, di comedie, et d'altri trattenimenti.

On pressent que le Roy, un soir de cette semaine ira à Vaux, villa dudit Surintendant, où celui-ci se prépare à le traiter avec beaucoup de magnificence et à lui donner des divertissements variés : des feux d'artifice, des comédies et d'autres amusements.

2. Lettres de l'ambassadeur vénitien en France, Alvise Grimani, Paris, BnF, département des manuscrits occidentaux, Ms. italien 1850.

Moret, 16 août 1661 (Filza 127, dispaccio 213)

[fol. 358 v<sup>o</sup>] Il Soprintendente Fochet è passato questi giorni al suo bel luogo de Vo<sup>e</sup>, ove fà preparare comedie, fuochi d'artificio (fol. 359) sopra alcuni Canali d'acqua et altri divertimenti per ricevere ivi il Ré, e credesi sarà dimani per passare colà à godere di quelle delitie [= *delizie*], e delli detti apparati.

Le surintendant Fouquet a passé ces jours-ci dans son beau domaine de Vaux, où il fait préparer des comédies, des feux d'artifice sur chaque canal, et d'autres divertissements pour y recevoir le Roi, et l'on croit que se sera demain qu'on ira dans ce lieu pour jouir de ces délices et des dits préparatifs.

Moret, 27 août 1661 (Filza 127, dispaccio 216)

[fol. 372 v<sup>o</sup>] Fu li giorni passati con la Regina Madre, Monsiu, Madama, e tutte le Dame e Signori grandi della Corte à Vo<sup>e</sup>, ove passarono trà le delitie di quel luoco la notte intiera in godere Comedie, fuochi d'artificio sopra Canali d'acqua, e festivi sontuosi, illuminato il Palazzo di Earei e lumi, dentro e fuori, cosi sparse statue luminose per li giardini, e fontane, e parue

più cen luantesino, che una cosa Reale, tanto fà pomposa, artificiosa e grande ogni cosa ; Vennero li lumi del giorno, e li raggi (fol. 373) del sole si può dir prima del corso ordinario, e naturale, invidiosi, che à loro non havesse toccato di godere di tanta pompa onde le loro Maestà, Prencipi, e gl'altri s'accorsero d'haver passata la notte intiera sempre trà quelle delitie senza

avedersene, onde se ne ritornarono à fontanableo, ove presero il riposo ne si vedde giorno dalle  
Nous fûmes ces derniers jours avec la Reine Mère, Monsieur, Madame, et toutes les dames et grands seigneurs de la Cour à Vaux, où, parmi les délices de ce lieu, ils passèrent toute la nuit à jouir des comédies, des feux d'artifice sur les canaux, et de fêtes somptueuses, illuminant le palais de fusées et de lumières, à l'intérieur et à l'extérieur, des statues lumineuses étaient réparties parmi les jardins et les fontaines, et parurent plus de cent lanternes, qui est une chose royale, tant ce fut pompeux, artificiel, et grand en toute chose ;

vinrent les lumières du jour, et les rayons du soleil, si l'on peut dire, avant le cours normal et naturel, envieux de n'avoir pas pu profiter du plaisir de tant de pompe. De sorte que Leur Majesté, les princes et les autres s'accordèrent pour dire qu'ils avaient passé la nuit entière parmi ces délices sans jamais s'en apercevoir, puis ils s'en loro Maestà che due ore avanti la sera.

retournèrent à Fontainebleau où ils se reposèrent ; et le lendemain, on ne vit Leur Majesté que deux heures avant la soirée.